



Check-list

Sortie progressive du confinement

Dans cette situation tout à fait exceptionnelle liée à la crise sanitaire du COVID-19, vos Associations professionnelles mettent à votre disposition les recommandations d'usage permettant de respecter les mesures d'hygiène, de protection et de distanciation sociale lors de la sortie progressive du confinement, et ce, par rapport à la spécificité de notre métier.

Dans tous les cas où ces mesures ne pourraient pas être valablement suivies, la télélogopédie permet à court terme d'assurer la poursuite des traitements dans toutes les circonstances qui s'y prêtent.

Concernant la reprise ou la poursuite des consultations en face à face, la priorité est de mettre en œuvre toutes les mesures permettant aux patients ainsi qu'aux logopèdes de se prémunir du risque de contamination par le virus.

Il appartient à chaque logopède d'évaluer sa propre situation :

- L'organisation de mon cabinet ainsi que de ma salle d'attente me permet-elle de mettre en place les mesures nécessaires ?
- Ai-je à ma disposition le matériel de protection et de désinfection requis ?
- Puis-je maintenir la distanciation sociale avec mes patients (en fonction de leur âge, de leur pathologie, de leur comportement, etc.) ?

Les mesures

Les « gestes barrières »

Afin d'éviter la propagation du virus, des « gestes barrières » sont à respecter **tant par le thérapeute que par le patient.**

- Se laver les mains avec du savon et de l'eau ou se désinfecter les mains avec une solution hydro-alcoolique
- Tousser et éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs jetables
- Respecter une distanciation sociale de minimum 1,50 m
- Le port du masque recommandé dans toutes les situations qui le permettent

Spécifiquement pour le cabinet, si possible :

- Laisser la porte d'entrée ouverte pour éviter les contacts répétés avec la poignée.
- Ne pas utiliser la salle d'attente, demander aux personnes d'attendre à l'extérieur et aller les chercher.
- Mettre à disposition une solution hydro-alcoolique pour le lavage des mains ou permettre l'accès à un lavabo avec du savon liquide et des essuie-mains à usage unique.
- Demander aux parents de faire aller les enfants aux toilettes à leur domicile
- Afficher clairement les gestes barrières et les mesures sanitaires
- Limiter à un accompagnateur par patient
- Privilégier les paiements par virement bancaire ou sans contact.

L'organisation des séances

Afin de pouvoir répondre aux différentes mesures, il est recommandé de prévoir des phases « off » entre chaque rendez-vous pendant lesquelles le logopède pourra désinfecter tout ce qui doit l'être et se préparer au rendez-vous suivant.

Il est également nécessaire de respecter les distances entre les patients ; pour cela, il faut veiller à ce qu'il n'y ait qu'un patient à la fois dans la salle d'attente. Dans le cas de bureaux associés, il faut penser à s'organiser conjointement avec ses collègues.

Après chaque séance, il faut donc nettoyer, désinfecter toutes les surfaces et le matériel qui ont pu être en contact avec des projections, aérosolisations ou tout autre fluide corporel.

Cela inclut notamment :

- le bureau
- les chaises (y compris de la salle d'attente)
- les poignées de portes (portes d'entrée, du bureau, des toilettes)
- les interrupteurs
- les toilettes : planche des w-c, robinets, lavabo (prévoyez des serviettes en papier jetables à la place des essuie-mains)
- les jeux : plateaux, cartes, pions, playmobils, etc. Il est conseillé de privilégier le matériel qui peut être facilement désinfecté.
- le matériel divers employé : matériel de manipulation, crayons, gommes, etc. Il peut être demandé au patient de venir avec son plumier.

Recommandations complémentaires

- Enlever de la salle d'attente les meubles inutiles, journaux, jouets, ...
- Éliminer les éventuels déchets régulièrement : poubelle munie de sac et d'un couvercle avec ouverture au pied.
- Enlever du cabinet ce qui ne peut être désinfecté (par exemple, tapis, coussins, poufs).
- Le clavier de l'ordinateur peut être recouvert de film alimentaire afin d'éviter un contact direct.
- Le bureau peut être recouvert d'une plaque en plexiglas, ce qui facilite la désinfection et évite un contact direct avec les supports utilisés (plateaux de jeux, fiches, etc.).
- L'aération régulière du bureau est nécessaire en ouvrant ses fenêtres.

A la fin de chaque journée, vous devez nettoyer et désinfecter les locaux.

En cas de consultations à domicile

- Il est recommandé d'éviter les contacts avec les poignées de portes et tout objet du domicile.
- **Se laver ou se désinfecter les mains avant le soin.**
- Après le soin :
 - Désinfecter l'ensemble du matériel et des surfaces en contact avec le patient.
 - Jeter les gants et laver les tabliers (à 60°C) ou les jeter si à usage unique.
 - Se laver les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique.
 - Nettoyer ses vêtements de travail tous les jours à 60°C.

Le matériel de protection

Il est recommandé pour le logopède de porter un masque chirurgical ou en tissu lorsque la distance d'un 1,5 m ne peut pas être respectée. Le patient est également invité à porter un masque en tissu afin de limiter la transmission de COVID-19.

Celui-ci recouvrira la bouche et le nez. Il faut éviter de le manipuler.

Le patient devra porter son masque avant d'entrer dans le cabinet ou la salle d'attente.

Les masques en tissu doivent être lavés après utilisation (à 60°C).

Une visière peut être ajoutée au masque pour assurer une protection complémentaire contre les projections pour l'ensemble du visage.

Dans les cas d'actes aérosolisants, **(que le logopède réalise ou auxquels il assiste) comme les fibroscopies, la toux d'effort, l'aspiration trachéale, les manipulations au niveau de la sphère orofaciale en externe et en intrabuccal, la voix projetée/chantée, les actes en regard aux prothèses phonatoires, etc.** et particulièrement lorsqu'il s'agit de patients présentant des canules trachéales, le port d'un masque FFP2 ainsi que le

port d'une visière, de gants et d'une surblouse jetables sont vivement conseillés pour votre sécurité.

Il faut veiller à les enfiler et les retirer de manière appropriée, en évitant notamment les contacts à main nue après usage.

Il faut jeter les gants après utilisation entre chaque patient et laver les tabliers (à 60°C) ou les jeter si à usage unique puis se laver les mains ou les désinfecter.

Étant donné qu'il est difficile de maintenir 1,50 m de distance lors des prises en charge en cabinet, il est possible d'installer une séparation en plexiglas sur le bureau si votre mobilier et les activités que vous souhaitez organiser le permettent et ce afin de garantir la distanciation sociale.

Situations particulières

Si votre patient présente des signes

Il est important de demander à vos patients de vous avertir s'ils présentent des signes de maladie (toux, fièvre, écoulement nasal, maux de têtes, ...) et si tel est le cas, il est alors préférable de reporter le traitement logopédique, jusqu'à disparition complète des symptômes.

Si votre patient est positif

Il convient de reporter le traitement logopédique des cas confirmés de COVID-19 jusqu'à la fin de la période d'isolement à domicile. En attendant, les soins de logopédie peuvent être dispensés à distance par le biais de télélogopédie (vidéoconsultations). Pour des situations spécifiques, la nécessité peut être discutée avec le médecin généraliste.

Si vous présentez des signes

Si vous développez des symptômes, même légers, prenez contact par téléphone avec votre médecin traitant ou le médecin du travail. Toute personne qui répond à la définition d'un cas possible de COVID-19 doit être testée. En attendant le résultat du test, vous ne devez pas travailler et devez rester isolé à domicile.

Si vous êtes positif au test de dépistage COVID

Vous devez cesser votre activité et rester en isolement à domicile jusqu'à guérison complète et disparition des symptômes.

Il faudra recontacter votre médecin traitant ou le médecin du travail par téléphone si les symptômes s'aggravent, si d'autres symptômes apparaissent et à l'échéance de la période d'incapacité, pour vérifier la disparition des symptômes et décider de la levée de l'isolement.

Si vous vivez sous le même toit qu'une personne asymptomatique, qu'un cas possible ou confirmé

Vous êtes considéré comme un contact à haut risque ou contact étroit. Les mesures qui s'appliquent sont l'isolement à la maison pendant 14 jours, même pour le personnel soignant (sauf si votre travail est essentiel pour garantir la continuité des soins). L'état de santé doit être surveillé pendant cette période (auto-monitoring).

Pour des informations complémentaires :

Procédure des logopèdes dans l'onglet « Autres professionnels de la santé »
<https://covid-19.sciensano.be/fr/covid-19-procedures>

Quelques liens utiles :

- **Hygiène des mains :** <https://www.aviq.be/fichiers-coronavirus-visuels/Affiche%20lavage%20de%20mains.pdf>
- **Les gestes simples contre le coronavirus :** <https://www.aviq.be/fichiers-coronavirus-visuels/SanteBd.pdf>
- **Comment éviter une contamination :** https://www.aviq.be/fichiers-coronavirus-visuels/2020%2003%2012%20AVIQ_Affiche_COVID19_FR_High%20resolut.jpg
- **Recommandations sur l'usage du masque pour les professionnels :** <https://www.aviq.be/fichiers-coronavirus/Affiche-masque-partie1-et-2.pdf>
- **Mettre et enlever un masque correctement :** <https://www.aviq.be/fichiers-coronavirus/Affiche%20mettre%20et%20enlever%20un%20masque.pdf>
- **Affiches :** <https://www.atzeo.com/telecharger/affiches-deconfinement/>
- **Recommandations pour l'inclusion des enfants en situation de handicap :** <https://devergoform.wixsite.com/website/temoignages>